



Un recours tribunal administrative

Par **super31**, le **17/09/2010 à 19:23**

Bonjour, je suis un algerien rentrer en france avec visa touristique, en mars 2010 j'ai été placé au centre de rétention au bout de 15 jours j'ai été libéré, j'ai un appel au niveau du tribunal administratif d'appel de paris le 22 septembre pour l'annulation de l'arrêté du préfet décidant sa reconduite à la frontière, et là ça fait 9 ans et 4 mois que je vis sur le territoire français, j'ai toutes les preuves de ma présence depuis 2001 à ce jour, je ne sais pas quoi faire aidez moi svp, merci

Par **smaïlo**, le **17/09/2010 à 20:03**

tu es rentré en mars 2010 ET tu dis que t'as neuf ans et quatre mois en France y'a quelque chose qui cloche ?

Par **super31**, le **17/09/2010 à 20:08**

bonjour, non en mars 2010 j'ai été au centre de rétention, je suis rentré en France en 2001. merci

Par **Massilienne**, le **18/09/2010 à 00:44**

Bonjour, mon mari a été en centre de rétention également et a aussi un APRF (arrêté

prefectoral de reconduite a la frontiere). Il a été en centre de retention en fevrier 2010, et on vient d avoir la date pour le recours en cours d appel... c'est debut octobre... donc ne tkt pas, d'ici un mois t auras surement une reponse. Il n y a pas de temps de perdu, car il y a eu les grandes vacances entre temps...rnrnJe sais que c'est dure d'attendre, alors tiens bon...

Par **super31**, le **18/09/2010 à 01:53**

merci pour ta réponse moi je voulais juste savoir si avec les 9 ans et 4 mois maintenant je peu etre expulsé on ma dit que pour les algeriens sa marche 10 ans de présence en france le recour c'est le 22 septembre.bye

Par **amajuris**, le **18/09/2010 à 09:37**

bjr,rnsi la procédure d' expulsion a été débutée avant les 10 ans de séjour, la procédure est respectée.rnil faut attendre la décision du tribunal administratif.rncdt